



Corps Départemental  
de Sapeurs-Pompiers



Union Départementale  
des Sapeurs-Pompiers de la Lozère

MENDE, le 11 mars 2010

Le Directeur  
Le Président

à

Messieurs et Mesdames les Maires  
Messieurs les Présidents de Communauté de  
Communes

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Lozère, que nous représentons, vous informent qu'un certain Monsieur VIDAL du soi-disant : « Service d'Information des Pompiers Volontaires du Feu » contacte les artisans et commerçants du département de la Lozère pour leur vendre des formations « Sauveteurs et Secouristes du Travail » et encarts publicitaires d'une valeur de 700 €.

**Il ne faut en aucun cas donner suite.**


Merci de diffuser le plus largement, possible, cette information, afin que cette escroquerie cesse et que personne n'en fasse les frais.

Le D.D.S.I.S.



Lieutenant-Colonel Eric SINGLE

Le Président de l'U.D.S.P 48



Commandant Dominique TURC